



## PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

CABINET

Bureau de la Communication  
Interministérielle de Préfecture

CAEN, le 6 juillet 2011

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** **« Allocation pour la diversité dans la fonction publique »**

En application de l'arrêté du 5 juillet 2007 modifié, relatif au régime des allocations pour la diversité dans la fonction publique, est renouvelée l'opération « parrainage dans la fonction publique ». A ce titre, **20 allocations** pour la diversité dans la fonction publique, **d'un montant de 2.000 € chacune**, pourront être attribuées en région Basse-Normandie :

- aux étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique, notamment ceux inscrits dans les institutions de préparation à l'administration générale (IPAG) et les centres de préparation à l'administration générale (CPAG) ou ceux qui s'engagent à suivre une préparation mise en place à cet effet par des écoles du service public ou des employeurs publics,
- aux personnes sans emploi et titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de la fonction publique de catégorie A ou B et préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique.

Ces allocations seront attribuées par le Préfet de région en fonction des ressources dont disposent les candidats ou leur famille et des résultats de leurs études antérieures.

Le dossier peut :

- être **retiré à partir du 22 août 2011** auprès de la Préfecture de Région – Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR), Plate-forme Régionale d'appui interministériel à la Gestion des Ressources Humaines (PFRH), 2<sup>ème</sup> étage, porte 211 H,
- être téléchargé dès maintenant sur le site Web du Rectorat de l'Académie de Caen ou de la Préfecture de Région, rubrique Actualités :  
<http://www.ac-caen.fr>  
<http://www.basse-normandie.pref.gouv.fr>

Ce dossier doit être déposé ou adressé par courrier, le cachet de la poste faisant foi, à la Préfecture de Région Basse-Normandie, SGAR – Plate-forme d'appui interministériel à la GRH – rue Daniel Huet – 14038 CAEN CEDEX.

Tout renseignement peut être obtenu, à partir du 22 août 2011, au 02.31.30.63.37 ou par courriel à l'adresse suivante : [allocations-diversite@basse-normandie.pref.gouv.fr](mailto:allocations-diversite@basse-normandie.pref.gouv.fr)

**La date limite de dépôt des dossiers de candidature à la Préfecture de Région Basse-Normandie est fixée au vendredi 30 septembre 2011.**

**Tout dossier incomplet sera refusé.**

Coordonnées du Bureau de la Communication Interministérielle de Préfecture :  
Rue Saint-Laurent – 14038 CAEN CEDEX  
Stéphanie BOULENT/Monique MATHIS  
Tél. : 02.31.30.66.12/02.31.30.66.92 – Fax : 02.31.30.67.22  
E-Mail : [stephanie.boulent@calvados.gouv.fr](mailto:stephanie.boulent@calvados.gouv.fr)  
Site Internet : [www.calvados.pref.gouv.fr](http://www.calvados.pref.gouv.fr)